



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Intelligence artificielle : échec d'une plateforme

Question écrite n° 3723

Texte de la question

M. Lionel Tivoli appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur le retard engendré par la France sur la scène internationale en matière d'intelligence artificielle (IA). Le récent lancement d'une plateforme d'intelligence artificielle, conçue pour « refléter les valeurs européennes », s'est soldé par une déception majeure. Développée par une société en partenariat avec un organisme de recherche public, cette plateforme a montré des failles critiques dès ses premiers jours, soulevant des questions quant à la perspicacité du projet, mais également de la gestion des deniers publics. En effet, cette intelligence artificielle s'est avérée incapable de réaliser des calculs élémentaires et a diffusé des informations erronées, comme l'idée que « les vaches pondent des œufs » entraînant son retrait précipité du marché seulement deux jours après son lancement. Ce fiasco numérique démontre à quel point la France et l'Europe dans sa globalité sont à la traîne en matière d'avancées technologiques et d'intelligence artificielle face aux géants américains et chinois. En effet, depuis la récente arrivée au pouvoir de Donald Trump épaulé par son ministre Elon Musk, les États-Unis d'Amérique ont annoncé un investissement de 500 milliards de dollars dans l'intelligence artificielle, peu après l'incroyable succès rencontré par Space X et Tesla. Dans le même temps, la Chine conteste l'hégémonie américaine et frappe un grand coup dans le monde de l'IA avec DeepSpeek, système qui révolutionne le marché avec des puces moins puissantes et à moindre coût. En plus du déclin de la France qui se voit être à la traîne sur la scène internationale, l'investissement public dans cette plateforme soulève des interrogations en matière d'éthique et de résultats. En effet, ce projet représente un gaspillage d'argent public dans un contexte budgétaire où les ressources doivent être utilisées de manière judicieuse pour des avancées technologiques significatives. Ce projet met en lumière non seulement la nécessité de développer une IA compétente, mais pose également des questions plus larges de compétence et d'efficacité dans l'administration des fonds publics en France. Il lui demande donc quelles actions elle compte mettre en œuvre pour remédier à cela. Il souhaite également savoir si elle va engager une révision des processus de sélection et de financement pour garantir que l'innovation technologique serve véritablement le bien public. Il lui demande si elle souhaite développer une politique ambitieuse pour répondre et concurrencer les géants chinois et américains dans ce secteur et si elle compte rompre les partenariats de l'État avec cette entreprise qui a largement failli dans le domaine.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tivoli](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3723

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2025](#), page 475